Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 26 (1890)

Heft: 21

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LA CHAUX-DE-FONDS
XXVIe Année

1er NOVEMBRE 1890
No 21

L'ÉDUCATEUR

ORGANE
DE LA
SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

SOMMAIRE : **Partie générale:** L'enseignement secondaire en Allemagne (suite). Des exercices de mémoire à l'école primaire. — **Chronique scolaire:** Règlement de la Société pédagogique vaudoise. Vaud. — **Exercices scolaires:** Langue française. Composition. Problèmes pour les sociétaires. — **Bibliographie.**

PARTIE GÉNÉRALE

L'Enseignement secondaire en Allemagne

(SUITE)

Les revendications des personnes qui désirent une réforme ne nous paraissent que très naturelles ; les raisons qu'elles allèguent sont en général des plus justes et leurs desiderata en rapport avec les besoins actuels de la société. Si M. Hartmann, dans sa brochure « L'enseignement de l'allemand » (Der deutsche Unterricht), se plaint que, dans son pays, on néglige trop la langue maternelle pour vouer tous ses soins au latin et au grec, il est dans son droit. On sait en effet que l'Allemand est bien loin de pouvoir manier sa langue comme le Français. Cela tient en tout premier lieu au nombre restreint des heures consacrées à cette branche d'enseignement. Le peu d'importance qu'on attache à la forme y est bien aussi pour quelque chose. Ainsi, à part quelques auteurs comme Lessing et Wieland, Gœthe et Schiller, est-il difficile de trouver des écrivains dont la prose soit parfaitement claire ou dont l'expression poétique ne laisse rien à désirer quant à la pureté et à la limpidité. Aujourd'hui on dirait que chacun s'attache à maltraiter sa langue et les journaux sont les premiers à donner des exemples d'un mauvais style, embrouillé et confus. D'après lui, il n'est pas impossible que le trop grand commerce des Allemands avec la langue des Romains n'ait enlevé à la leur la clarté que pourrait avoir une phrase courte, débarrassée de ces nuées de propositions incidentes ou déterminatives qui en

rendent la lecture pénible. C'est pourquoi, il propose qu'on retarde l'étude du latin et qu'on la remplace au début par celle d'une langue moderne, de préférence par le français qui « doit avoir le pas sur les langues vivantes ».

Pour ce qui concerne les traductions, il est de l'avis d'Otto Perthes qui trouve « qu'on emploie trop de forces et de temps pour la traduction de l'allemand dans la langue étrangère ; on fait trop peu pour la lecture et la compréhension des bons auteurs ainsi que pour rendre un original en bon allemand. Aucun maître ne peut se débarrasser de cette faute, parce que le règlement des examens insiste trop sur la traduction en langue étrangère et n'est en cela soutenu que par la vieille routine » (Otto Perthes, Umgestaltung unsres Schulwesens).

M. Hartmann aimerait aussi qu'on ne négligeât pas trop l'art, le dessin et le chant, qui sont relégués à l'arrière-plan dans les gymnases allemands. Et pourtant « un coup d'œil dans l'essence d'un art n'est peut-être pas moins important que dans celle d'une langue ».

Il consacre aussi quelques pages de son travail au raccordement de la Bürgerschule avec les gymnases qui devrait exister, si l'on veut éviter le trop grand nombre d'élèves qui sont incapables de poursuivre leurs études jusqu'au bout et qui sont obligés de sortir d'un établissement où ils n'ont rien appris qui puisse leur être de quelque secours dans leur activité future et où ils ne sont entrés que pour avoir droit au service militaire d'un an. « De cette façon, on pourrait voir si l'enseignement du latin est indispensable *dans les classes inférieures* et si sa valeur comme moyen de culture est supérieure à celle de l'allemand ».

C'est aussi l'opinion du prof. Preyer qui, dans son étude « Recherches sur la nature et Ecole », établit que plus des $^4/_5$ des élèves des écoles secondaires quittent celles-ci sans avoir fini leurs classes et par conséquent sans diplôme, que le plus grand nombre d'entre eux reste mécontent.

Le prof. Paulsen de Berlin, bien connu par ses ouvrages philosophiques et pédagogiques, n'a pas laissé non plus de s'occuper de cette question si vitale et, malgré ses détracteurs, il n'a pas craint de manifester ses idées novatrices soit par des écrits, soit par des discours publics. L'année dernière, à Berlin même, au milieu d'une réunion considérable de pédagogues, il a cherché à démontrer comme quoi le gymnase réal peut donner une culture supérieure (humanistische Bildung) aussi bien que le gymnase classique, ce qui, en d'autres termes, signifie purement et simplement qu'en laissant de côté le grec, en donnant moins d'importance au latin, en faisant disparaître surtout l'ex-temporale ainsi que la fameuse composition latine, en renforçant l'étude des langues modernes, du français et de l'anglais, et en donnant aux sciences et aux mathématiques la place à laquelle elles ont droit,

on peut arriver à former l'esprit des jeunes gens aussi bien, et à les mieux préparer pour les luttes de la vie, qu'avec le système classique traditionnel.

Il est intéressant de suivre l'éminent professeur dans ses dissertations sur la valeur relative des branches classiques et réales et sur la part qu'on doit leur faire dans l'éducation de l'homme. Tout d'abord il se pose deux questions : 1° Quel côté dans l'éducation est en première ligne important pour la culture générale de l'humanité, le côté réal ou le côté classique ? et 2° Le gymnase réal peut-il donner une culture littéraire équivalente aux humanités anciennes ?

A la 1re de ces deux questions, M. Paulsen répond sans hésiter. Pour lui, il n'y a pas de doute possible, l'homme a avant tout besoin d'une culture littéraire. Vivre avec ses semblables, voilà sa tâche. Ce sont ses relations avec eux qui forment la partie la plus importante de son existence. « Chacun est membre d'une famille, d'un cercle sociable, d'un ordre économique social, d'un état et d'un peuple et, par cela même, il est lié à la vie d'un cercle historique plus grand, au développement religieux et moral de l'humanité. Les rapports avec ces grandes formes de la vie historique sont décisifs pour sa vie elle-même. Ce n'est pas la nature extérieure, mais tout ce qui l'entoure, historiquement et intellectuellement parlant, qui est le milieu dans lequel il vit. L'animal vit dans la nature, l'homme dans l'histoire ». Des hommes dont l'occupation exclusive ne serait qu'un pur travail économique, nous paraîtraient comme des êtres incomplets. Ce qui fait la valeur d'un homme et de sa vie, c'est la façon dont il a rempli ses devoirs comme membre d'une famille, comme époux et père, fils et frère, voisin et ami, ce qu'il a été comme maître et serviteur, citoyen d'un état, comment il a accompli en un mot sa tâche spirituelle et historique, comment il a compris la religion et la sagesse populaire, l'art et la poésie, la science et la philosophie. Ainsi, comprendre les choses humaines en y participant, agir d'une façon utile sur elles et sur ses semblables, voilà le but qu'il doit se proposer.

Il est hors de doute que les branches classiques sont plus propres à le développer dans ce sens que les sciences et les mathématiques. « Les arbres et les champs, dit Socrate au début du Phèdre de Platon, ne veulent rien m'apprendre, mais oui bien les hommes dans la ville ». « Chacun est libre de s'occuper de ce qui l'attire, mais l'étude propre de l'humanité reste l'homme », a écrit Gœthe. C'est pourquoi, « conduire et diriger la jeunesse dans ses rapports avec les œuvres les plus belles et les plus élevées de l'esprit humain, sera toujours la tâche la plus noble et la plus importantes de l'enseignement ».

Il est clair que les langues, l'histoire, la philosophie, contribueront plus que toute autre branche à conduire le jeune homme

dans le champ où il pourra acquérir ces notions sociales si importantes. Cependant les sciences et les mathématiques, qu'il n'est plus permis de négliger, ne l'en détourneront absolument point : au contraire, elles affermiront certaines données acquises par de simples ouï-dire, elles feront disparaître une foule de préjugés et de superstitions, elles permettront de mieux comprendre certains faits que le passé a légués à la postérité et qui étaient pour nos ancêtres des énigmes insolubles.

Or le gymnase réal, qu'on accuse d'être trop réal, peut-il remplir les conditions exigées pour donner aux jeunes gens cette culture générale supérieure (humanistische Bildung) dont nous avons parlé tout à l'heure ? Oui, répond M. Paulsen. Pour cela, il est nécessaire que l'allemand forme le centre autour duquel tout doit rayonner. Aujourd'hui, il n'a nullement la place qui lui convient. Il peut facilement donner ce qu'on ne veut attribuer qu'au latin seul, car cette dernière branche présente pour la langue allemande plus de dangers que d'avantages, quand on en exagère l'importance. Une étude du « *mittelhoch-deutsch* » ne pourrait-elle aussi que fortifier les connaissances acquises dans la langue maternelle ; elle développerait en outre le patriotisme, ferait aimer ce qui sort du pays au lieu de donner toujours la préférence à ce qui vient de l'étranger.

Il y a aussi un enseignement qui ne pourrait que porter de bons fruits, c'est celui d'une propédeutique de la philosophie. Les élèves des gymnases allemands ne reçoivent en effet aucune notion de philosophie avant d'avoir franchi le seuil de l'Université. Et pourtant, quand cette branche, que M. Paulsen ne voudrait pas précisément voir ajoutée au programme, serait développée par un maître capable à côté des leçons d'allemand, par exemple, que d'excellents résultats ne produirait-elle pas !

L'étude de la langue latine doit commencer plus tard et consister surtout dans de bonnes versions qui feront aussi bien comprendre l'antiquité que les autres travaux demandés actuellement aux élèves, la composition latine et l'ex-temporale. D'ailleurs, la composition dans une langue étrangère devrait être considérée comme trop difficile ; nous entendons une véritable composition. Une narration, un compte rendu où la matière est complètement donnée, est possible. Mais une composition qui demande de penser dans une langue étrangère est, dans la règle, un travail bien ardu. On ne peut bien penser que dans une langue où l'expression se trouve sans peine et sans hésitation. Si l'attention doit s'attacher presque entièrement à l'expression, la pensée se perd : personne ne peut servir deux maîtres.

On comprendrait que la composition latine fût conservée, si le latin était encore la langue du siècle, ou du moins la langue des savants ; mais elle ne l'est plus. Malgré l'assertion de Schopenhauer : « celui qui ne sait pas le latin appartient à la plèbe »,

soyons certains que le temps n'est pas éloigné où une idée aussi absurde disparaîtra et où les professeurs cesseront de la prêcher à leurs élèves.

Quant à l'enseignement des langues modernes, il est à désirer qu'il soit encore étendu davantage. « La connaissance des classiques français et anglais, dit M. Paulsen, est pour nous d'une importance bien plus grande que celle des auteurs grecs et latins. On dit qu'il est impossible de bien posséder sa langue sans avoir la connaissance de la littérature des Anciens. Reste à savoir si le français et l'anglais n'ont pas plus laissé de traces dans l'allemand que le latin et le grec.

« L'influence de Shakespeare sur nos grands auteurs est pourtant bien plus profonde que celle d'Homère et de Sophocle. Personne ne met en doute non plus celle qu'ont eue Voltaire et Rousseau chez nous. A la fin du siècle passé, le monde allemand ne vit et ne se meut qu'avec Rousseau. Et puis, avec l'étude des langues modernes, on apprend entre peuples à se connaître, à s'aimer et à s'estimer au lieu de se détester comme ce n'est que trop souvent le cas de nos jours ».

Quant au grec, il est certain qu'on peut s'estimer heureux de posséder une si belle langue, mais il ne s'en suit pas qu'elle soit nécessaire. Il y a cent ans, il ne venait à l'idée de personne d'obliger les juristes et les médecins à traduire du Thucydide ou de l'Homère. Si, dans un temps qui était bien plus près de la Renaissance et de l'Antiquité que le nôtre, il était possible de se contenter du latin seulement, pourquoi ne l'est-ce plus maintenant que d'autres branches demandent aussi leur place au soleil ? Et, si l'on veut vraiment apprendre à connaître la vie des Grecs, leurs mœurs, leurs usages, leur mythologie, leur littérature, sans s'occuper de la forme, rien n'est plus facile : il n'y a qu'à se servir de bonnes traductions et à étudier l'art qui nous entoure et qui nous a été légué par les Hellènes. On objectera qu'avec les traductions, il est impossible de se rendre un compte exact de la littérature d'un peuple. Cela est vrai jusqu'à un certain point. Mais si l'on songe au petit nombre d'élus qui, après avoir sué sang et eau autour de quelques phrases indéchiffrables, sont en état de lire facilement un auteur grec, de le comprendre entièrement, on conviendra qu'il n'est pas naturel de martyriser les $^{9}/_{10}$ des gymnasiens pour $^{1}/_{10}$ seulement qui éprouvera plus tard quelque jouissance. On dit : « Les traductions donnent une image incomplète de l'original » ; mais là l'écolier est confondu avec le savant, car de quelle sorte est la traduction qui se fait à l'école ? C'est pourtant le seul chemin par lequel on arrive à la compréhension de l'original. « Il ne me vient naturellement pas à l'idée dit M. Paulsen, de nier que quelqu'un qui lit véritablement les Grecs dans leur langue ne les comprenne pas mieux que celui qui a à faire à une traduction ; mais celui qui ne comprend pas assez

le grec pour pouvoir le lire ne fait pas bien de dédaigner la traduction ».

L'empereur Frédéric ne connaissait les Grecs qu'au moyen des traductions que son précepteur, M. le prof. Curtius lui avait procurées, car, dit ce dernier, comme le prince avait un goût inné pour la poésie, Homère et les tragiques lui devinrent peu à peu familiers au moyen de traductions.

Qu'on laisse donc le grec à ceux qui se vouent à la philologie, à ceux qui en auront besoin pour leur vocation, mais qu'on ne force pas quantité de jeunes gens à se morfondre sur une étude qui ne leur rapportera que peu de fruits et cela seulement « pour satisfaire quelques savants qui ne veulent pas diminuer la valeur de ce qu'ils ont acquis avec tant de peine » (Bismark).

Ainsi, pour M. Paulsen, le Realgymnasium ne doit pas être une école spéciale pour les mathématiques et les sciences naturelles, comme le gymnase classique l'est pour les branches philologiques et littéraires, mais *un établissement de culture générale.* C'est à ce titre qu'il réclame pour lui les mêmes privilèges et la même estime que pour l'autre gymnase. Il espère que ses désirs et ceux de quantité d'autres personnes bien pensantes seront enfin exaucés, car *tandem aliquando bona causa triumphat !*

Nous avons négligé de parler, dans cet aperçu, des branches qui sont communes aux deux gymnases, comme l'histoire et la géographie. Nous devions cependant ajouter combien le savant conférencier donne de prix à un enseignement historique et géographique qui, abandonnant l'ancienne routine, s'attacherait tout d'abord à faire connaître la patrie, son peuple, ses institutions, ses coutumes. C'est beau de savoir ce que sont et ce que font les autres nations, ce qu'est le pays qu'elles habitent, mais il est plus beau encore de ne pas ignorer comment et par suite de quelles circonstances nos ancêtres ont pris possession du sol qui nous a vus naître, quelle a été leur origine et comment ils sont arrivés au point où ils nous ont laissés; cette terre qui doit être chère à tous renferme des monuments précieux, des lieux et des choses plus dignes d'intérêt pour ses habitants que toutes les merveilles de la terre. L'histoire ne doit pas être une nomenclature avide de dates, de guerres, de batailles, — les gymnases allemands semblent ne voir que cela dans cet enseignement — c'est une école où l'on doit trouver de bons exemples à suivre, des dévouements à admirer, des vertus à exalter, c'est avant tout une école de patriotisme.

Nous voudrions pouvoir citer beaucoup de passages encore où nous pourrions constater combien les idées de M. Paulsen sont justes aussi pour d'autres pays, tant il est vrai que la vérité et le bon sens ne connaissent pas de frontières, mais la longueur de cette étude nous force à nous arrêter là, quitte à revenir plus tard sur un autre côté du sujet, dont on s'occupe aussi activement

en Allemagne et qui a quelque rapport avec certaines questions discutées autrefois par notre corps enseignant; nous voulons parler de l'*Einheitsschule* et du raccordement des diverses écoles, du degré primaire avec le secondaire et du secondaire avec le supérieur.

Pour le moment, bornons-nous à constater combien nous sommes heureux de voir les Allemands prendre en mains la cause du progrès dans l'enseignement. Nous croyons qu'il sortira quelque chose de bon de cette lutte pacifique à laquelle on se livre de l'autre côté du Rhin, car pour de telles idées « travaillent non seulement, comme quelques-uns le croient, l'agitation d'un certain nombre de conjurés, mais encore la marche tout entière de l'histoire » (Paulsen).

J. Merminod, instituteur à Lausanne.

Des exercices de mémoire à l'école primaire

Le nombre des heures consacrées à l'enseignement de chaque branche du programme est très limité et pourtant, par la force des choses, on exige beaucoup de l'école primaire. On demande que l'enfant soit, s'il est permis de s'exprimer ainsi, bien outillé pour soutenir le dur combat de la vie. Il est donc de la plus haute importance de ne pas perdre un temps précieux en tâtonnements inutiles. Il est nécessaire que le maître voie clair devant lui et se rende un compte exact de la route qu'il a à parcourir et des meilleures méthodes à employer pour réaliser le but qu'il se propose. Nous n'avons pas la prétention de fournir à nos collègues des données nouvelles, nous désirons seulement leur présenter les résultats de nos expériences sur une matière du programme primaire qui nous a paru un peu négligée jusqu'à présent. Au reste, nous estimons que l'*Educateur* doit devenir, de plus en plus, une tribune ouverte à tous ceux qui ont quelque idée à exposer. Heureux serons-nous si notre modeste travail peut provoquer, entre instituteurs romands, un échange de vues profitable à l'école.

La récitation de morceaux en prose ou en vers est, dans les circonstances actuelles, le seul moyen, ou peu s'en faut, d'exercer la mémoire des élèves, cette faculté si précieuse, dont on a beaucoup trop médit. C'est même le seul travail de mémorisation qui n'expose pas l'instituteur aux critiques plus ou moins acerbes et plus ou moins justifiées des parents et du public en général, quoique, à notre avis, il soit de toute nécessité de faire apprendre par cœur les noms propres en histoire et en géographie, après explications, bien entendu.

En premier lieu, il faut exiger de l'enfant qu'il puisse réciter sa tâche sans l'aide du maître. On ne doit pas l'habituer à se faire aider, à se faire *souffler*, en langage d'écolier. On ne doit pas tolérer non plus qu'il bredouille, qu'il répète deux ou trois fois les mêmes mots et les mêmes phrases, comme si ces mots et ces phrases étaient suivis d'un *bis* ou d'un *ter*; il ne faut pas qu'il ânonne. Souvent ce sont les parents qui, par une indulgence mal placée, encouragent l'enfant dans sa paresse. On lui fait réciter sa tâche et l'on supplée aux lacunes de sa mémoire en commençant les vers ou les phrases. L'instituteur doit réagir contre ce procédé absolument mauvais. Pour cela, il habituera l'élève à ne compter que sur ses propres forces et jamais, sous aucun prétexte, il ne lui viendra en aide dans la leçon de récitation. Cette manière d'agir prouvera à l'élève que tout ce qui doit être fait mérite d'être bien fait; elle secouera sa paresse en lui montrant la nécessité d'ap-

prendre son morceau de manière à pouvoir le débiter imperturbablement, avec toute la correction voulue, car il ne peut être question de récitation intelligente si l'esprit est continuellement préoccupé de la recherche des mots; enfin elle lui donnera un certain aplomb, une certaine confiance en lui-même qui ne pourra que lui être profitable à son entrée dans la vie pratique. Mais, pour atteindre ce but, il est d'une nécessité absolue, et cela dans tous les degrés de l'école primaire, de ne donner à apprendre par cœur qu'un très petit nombre de vers ou de lignes de prose ; au commencement de l'année, une dizaine au maximum, de manière à ne pas décourager les mémoires faibles et peu tenaces. Il est même bon d'indiquer la tâche à apprendre plusieurs jours à l'avance afin de laisser à chaque écolier le loisir de se préparer. On nous objectera peut-être que les morceaux étudiés pendant une année seront alors peu nombreux. C'est vrai, mais nous croyons que huit ou dix poésies bien sues et bien comprises valent mieux qu'une vingtaine presque aussi vite oubliées qu'apprises.

La récitation classique remplace, à l'école primaire, un cours de littérature. Quelques brèves explications sur les auteurs ne peuvent manquer d'exciter l'intérêt des enfants. Pour beaucoup d'entre eux, ces détails rapides constitueront les seules notions littéraires qu'ils acquerront jamais. Ne négligeons donc pas ces éléments de culture générale, d'autant plus que le vocabulaire si pauvre des écoliers s'enrichit d''expressions et de tournures plus relevées que celles qu'ils emploient dans la vie de tous les jours.

Mais les exercices de mémoire ont une portée bien plus considérable qu'on ne se l'imagine volontiers. Ils peuvent et doivent contribuer à donner de l'assurance aux enfants, à vaincre cette timidité exagérée qui confine parfois à la niaiserie et dont tant d'hommes faits éprouvent les fâcheux inconvénients. Il est nécessaire de savoir se présenter sans avoir un air gauche dans une société, dans une réunion, même assez nombreuse. Que de gens, d'ailleurs fort instruits, ont été jugés défavorablement, par suite de leur air gêné et emprunté dans des circonstances où ils auraient dû paraître à leur avantage. Un excellent moyen de combattre dès l'enfance ce grave défaut est d'habituer l'élève à parler en face de ses camarades. Au lieu de se borner à faire réciter les morceaux de prose ou de poésie dans les bancs, il est bien plus avantageux d'inviter l'écolier à sortir de sa place et à se tenir debout, isolé, sur l'estrade, en face de toute la classe. L'instituteur aura une excellente occasion de faire une quantité de remarques et d'observations utiles sur la façon dont le jeune enfant doit sortir de son banc, sans faire trop de bruit et sans s'appuyer à toutes les tables devant lesquelles il passe, comme s'il avait besoin de soutien pour ne pas tomber, et sur la tenue qu'il doit observer pour réciter convenablement. Il ne devra pas oublier de lui dire que réciter, ce n'est pas seulement débiter une série de mots sans rien omettre et sans rien ajouter, mais que c'est plus que cela ; que la tenue, l'expression de la physionomie, la direction du regard ont une importance de premier ordre ; que les gestes ajoutent beaucoup à la compréhension des idées, mais qu'ils ne doivent pas être trop multipliés. Nous croyons que l'on ne fait pas toujours assez attention à tous ces détails qui ont pourtant une grande valeur. Nous avons souvent été frappé de voir combien l'œil de l'enfant, ce miroir de l'âme comme on l'a si bien appelé, est peu expressif, combien il est éteint, perdu dans le vague, ou bien errant sans pouvoir se fixer nulle part. Dans nos leçons, nous consacrons une grande partie du temps à la tenue et au maintien et nous ne cessons de répéter aux enfants qu'ils doivent chercher à bien comprendre ce qu'ils récitent afin que leur physionomie soit en rapport avec les sentiments qu'ils doivent exprimer ; nous leur disons qu'ils doivent s'identifier le plus possible avec les personnages dont ils traduisent les pensées et les sentiments.

Il est rare que l'on rencontre des écoliers ayant une posture aisée, naturelle ; on est étonné de la quantité de tics qu'ils possèdent déjà et qu'à tout prix il faut faire disparaître. Nous ne signalerons ici que les plus fréquents et sur lesquels nous croyons utile d'insister. Les mains s'agitent fiévreuse-

ment ; elles tiraillent la blouse ou l'habit ; c'est surtout le cas lorsque l'enfant ne sait pas très bien son morceau par cœur ; en regardant ses mains, on peut presque à coup sûr se rendre compte de la valeur du travail de mémorisation auquel il s'est livré. Les yeux peuvent aussi participer à cette agitation, si les mots n'arrivent pas les uns après les autres sans effort ; l'enfant regarde alternativement le plancher et le plafond, comme s'il espérait y lire les phrases qui lui échappent. C'est pourquoi, répétons-le, il faut exiger une sûreté de mémoire absolue.

Comme on le voit, la récitation en prose ou en vers demande beaucoup de travail de la part du maître. Nous croyons qu'il est préférable de consacrer à cet exercice une heure entière et non pas deux demi-heures, ce qui est insuffisant pour expliquer le morceau, faire réciter les élèves et corriger leurs trop nombreux défauts d'intonation. En une demi-heure, pareil travail ne peut être fait convenablement.

Nous sommes amené à dire quelques mots du choix des morceaux qui, nous devons bien l'avouer, n'est pas toujours facile à faire. Nombreux sont les recueils publiés à l'usage des écoles ; mais peu présentent un choix assez varié pour convenir, non pas à toutes les classes d'un ressort scolaire, mais même d'un seul degré. A notre avis, les meilleurs sont ceux de Ricquier, de Lebaigue, de Vessiot, et les livrets de C.-W. Jeanneret. Nous aimons beaucoup la méthode et les procédés de Ricquier. Cet auteur a soin de signaler par des barres verticales les coupures qu'exige le sens de la phrase et que n'indique pas la ponctuation écrite. De brèves explications, insérées dans les interlignes, ont pour but de préciser le sens du morceau et de suggérer à l'enfant l'intonation la plus propre à rendre le sentiment qu'il s'agit d'exprimer. Ce procédé est excellent, nous voudrions même que les manuels dont il vient d'être question, suivissent tous ce mode de faire et renfermassent en outre, en guise d'introduction, une série d'exercices propres à faire saisir aux enfants les différentes intonations de phrases telles que celles-ci. Dieu protège la Suisse (affirmation) ; Dieu, protège la Suisse ! (invocation) ; Dieu protège t-il la Suisse ? (interrogation). Des exercices semblables, gradués et étudiés pendant plusieurs années ne pourraient manquer d'exercer la plus heureuse influence sur le développement de l'organe de la voix chez nos élèves.

Un des principaux reproches que nous aurions à adresser à un grand nombre de manuels de récitation, c'est de renfermer des morceaux trop difficiles, d'un lyrisme au-dessus de la portée des enfants, ou bien d'un goût douteux, surtout lorsqu'ils émanent d'écrivains du troisième ou du quatrième rang. Quelques-uns de ces ouvrages se bornent aux auteurs classiques et négligent presque complètement les contemporains ; pourtant la *Campagne* de Victorien Sardou, les *Quatre cris-cris de la Boulangère* de Stahl, *l'Automne, Bébés des Champs,* de Gustave Droz, sont dignes de tous les suffrages et comme nous en avons pu nous en asssurer par notre propre expérience, sont vivement goûtés des élèves.

Nous croyons que le mieux est de ne pas se lier les mains en adoptant un manuel unique, fût-ce même les Fables de La Fontaine, comme d'aucuns le désirent, mais de choisir, dans différents recueils, les morceaux les plus propres à être étudiés par toute la classe dans le courant de l'année scolaire, y compris quelques petits dialogues. On aura soin de faire une part convenable aux auteurs nationaux, à ceux qui ont célébré avec autant de bonheur que d'enthousiasme la Suisse, les Alpes, le Rhin, notre beau pays Romand. Nous estimons qu'aucun élève de nos écoles primaires ne devrait ignorer cette magnifique poésie de Juste Olivier, notre Marseillaise à nous, Suisses français, *Il est, amis, une terre sacrée*, ou bien *Salut, glaciers sublimes*, d'Eugène Rambert, ou bien encore *Honneur de la patrie ! effroi des ennemis ! Roi des braves, salut ! ô Wala de Glaris !* d'Albert Richard. Les idées exprimées dans ces beaux vers sont de celles qu'on ne doit pas craindre d'inculquer aux enfants de nos écoles, ce sont des idées fortes, généreuses et patriotiques qui ennoblissent le cœur et élèvent la pensée.

Nous croyons en avoir dit assez, quoique nous soyons loin d'avoir épuisé le sujet, pour montrer quelle place importante les exercices de mémorisation peuvent et doivent tenir dans nos écoles primaires. Il ne nous reste plus qu'à ajouter quelques mots sur les procédés à employer dans cet enseignement.

Les morceaux sont étudiés par toute la classe et non par quelques élèves seulement. Ils sont lus par le maître et soigneusement expliqués par lui. Il est bon de répéter souvent les mêmes explications, qu'au reste on peut varier de bien des manières, car, plus on lit un morceau, plus on y découvre de beautés et plus il est facile de le commenter. Afin que tous les enfants soient bien préparés à apprendre à la maison la tâche qui leur est imposée, le maître peut écrire sur le tableau noir les vers à apprendre (dix à douze en moyenne). Il indique par des barres verticales les pauses qui ne sont signalées par aucun signe de ponctuation et souligne les mots de valeur sur lesquels il est important d'appuyer, puis il fait lire à un certain nombre d'élèves les vers ainsi annotés en exigeant que ceux-ci observent les pauses et donnent l'intonation voulue. Il leur conseille d'étudier à la maison de la même manière, en lisant leur tâche posément, tranquillement, à haute voix et sans bredouiller. Ce faisant, on évitera ainsi cet affreux ton chantant qui est la plaie de nos écoles et que l'on a beaucoup de peine à faire disparaître, dès que l'habitude en est prise.

C. Knapp.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Règlement de la Société pédagogique vaudoise

But et organisation

Art. 1er. — La Société pédagogique vaudoise est une section de la Société pédagogique de la Suisse romande. Elle a pour but l'étude de toutes les questions qui, d'une manière générale, intéressent l'école.

Art. 2. — Sont membres de la section, les instituteurs, les institutrices, et les autres personnes qui acceptent les conditions de membres de la Société pédagogique romande.

Art. 3. — La section se réunit à Lausanne tous les trois ans en assemblée générale ordinaire, ainsi qu'au lieu et à la date de chaque congrès de la Société romande.

Art. 4. — Il peut y avoir des assemblées extraordinaires.

Administration

Art. 5. — Les intérêts de la section sont tout particulièrement confiés à un comité de délégués de vingt et un membres, dont trois, désignés à Lausanne, forment le bureau, et dix-huit à raison d'un dans chacun des autres districts.

Art. 6. — Le bureau cantonal est nommé par l'assemblée générale au scrutin de liste et à la majorité relative. Les autres délégués sont nommés dans la même année, par les sections de district qu'ils sont chargés de représenter.

Art. 7. — Le bureau pourvoit, s'il y a lieu, au complément des délégations non renouvelées en temps voulu par les sections de district.

Art. 8. — Les fonctions de membre du comité ou du bureau durent trois ans. Elles sont gratuites. Les frais de transport pour les réunions du comité sont à la charge de la section.

Art. 9. — Le nouveau bureau entre en fonctions quinze jours après sa nomination.

Art. 10. — Les attributions du bureau sont :

a) de prendre les mesures propres à favoriser les correspondances vaudoises à l'*Educateur;*

b) de pourvoir d'une manière générale à tout ce qui peut concourir au but poursuivi par la section.

Art. 11. — La réunion du comité de délégués a lieu :

a) par l'initiative de son bureau;

b) lorsque cinq membres de ce comité le demandent.

Ces réunions font l'objet d'un rapport.

Art. 12. — Le bureau du comité a dans ses attributions l'administration des affaires de la section ainsi que la gérance des fonds de celle-ci, dont il est responsable.

Il pourvoit au choix des questions à mettre à l'étude, après consultation des membres du comité.

Il veille à ce que la partie de l'*Educateur* réservée à la section soit rendue aussi intéressante et aussi utile que possible ; à cet effet, il préavise sur la nomination du correspondant vaudois à l'*Educateur*.

Art. 13. — La cotisation annuelle, fixée à 50 centimes, est payable en même temps que celle de 5 francs à la Société romande.

Art. 14. — Les sociétaires reçoivent gratuitement les travaux publiés par la section. Celle-ci pourra même encourager pécuniairement les correspondances au journal de la Société lorsque l'état de ses finances le lui permettra ; cette mesure dépendra toutefois d'une décision de l'assemblée générale.

Art. 15. — Toute proposition tendant à une modification des présents statuts doit être adressée au bureau du comité trois mois avant l'assemblée générale ordinaire de la section. Ce bureau les transmet avec son préavis au comité, et par lui à l'assemblée générale.

Art. 16. — Les statuts de la section seront publiés dans le journal de la Société romande.

Adopté à Lausanne, le 26 septembre 1890.

Le Secrétaire, E. Pelet.

Le Président, E. Trolliet.

VAUD

Société pédagogique vaudoise. Réunion du 26 septembre.

(FIN)

Sans avoir l'envergure ou le retentissement de celles qui, naguère, passionnaient les esprits, la question à l'ordre du jour — *Matériel et manuels scolaires* — méritait plus d'intérêt qu'on ne lui en a témoigné. Aux appels réitérés du comité cantonal, quelques conférences seulement ont répondu par des études sur ce sujet. Le nombre restreint des avis exprimés ne saurait équivaloir à une consultation générale ; aussi de telles abstentions sont-elles regrettables, quelles que soient les causes qui les expliquent : lassitude, indifférence ou circonstances spéciales.

La mission, délicate comme toujours, de préparer le rapport général sur la question à l'étude avait été dévolue à M. Amiet, instituteur à Lausanne. Disons d'emblée que, malgré le temps très limité dont il a disposé, M. Amiet s'est acquitté de cette tâche avec toute la diligence, tout le tact, tout le soin désirables. Qu'il reçoive, au nom de tous, par l'organe de l'*Educateur* et de son correspondant, les remerciements qui lui sont dus et dont sa modestie ne s'alarmera pas.

Des conclusions ne se résument pas et celles du rapport général sont trop étendues pour qu'il soit possible d'en donner une analyse en quelques

lignes. Certaines d'entre elles solliciteraient cependant une mention spéciale; nous y reviendrons probablement un jour ou l'autre. Bornons-nous à dire pour aujourd'hui que la discussion y relative, quoique ayant eu lieu devant une assemblée clairsemée, a toujours été nourrie et de bon aloi, et que les amendements admis n'ont pas modifié l'économie des conclusions.

Le rapport de M. Amiet est un document à ajouter aux autres déjà nombreux sur la même matière. Signifie-t-il que la discussion soit définitivement close? Nous ne le croyons pas. Question à controverse est sans cesse renaissante. Cent fois débattue, elle souffre encore un nouveau débat, qui n'est à son tour qu'une étape avant la suivante. Aujourd'hui fait surgir une idée, mais il faut régler son appétit; demain mûrit cette idée, le surlendemain l'impose. Il est plus. Nous sommes, dans notre canton, au début d'une époque de transition, où les opinions, un moment déconcertées, se recueillent. C'est pourquoi d'aucuns prétendront que la question du matériel et des manuels scolaires a été posée prématurément. N'importe : elle sera, sous une forme ou sous une autre, examinée derechef, et chaque examen marquera, il faut l'espérer, un pas en avant.

La journée du 26 septembre s'est terminée à Beau-Séjour par une réunion familière, au cours de laquelle il a été prononcé mainte bonne parole. M. Trolliet, en déposant une présidence que, sauf erreur, il occupait depuis cinq ans, a tenu à adresser publiquement ses remerciements à l'ancien comité-directeur de la Société pédagogique romande, qui a siégé pendant une période où les affaires de la section vaudoise lui ont créé plus d'une contrariété. M. Pelet, instituteur, a porté son toast aux autorités lausannoises. La réunion a eu l'honneur de la présence de M. Ruffy, chef du département de l'instruction publique (présence qui, pour avoir été annoncée, n'en a pas moins été fort remarquée) et de celle de M. Cuénoud, syndic de Lausanne. M. le syndic Cuénoud, qui assistait à la séance du matin et au banquet qui a suivi, a rappelé qu'il fut président de la Société pédagogique romande, à laquelle il continue toutes ses sympathies ; il boit à son avenir et à la réussite de sa réorganisation. Dans une allocution pleine de verve, M. Ruffy félicite la Société pédagogique vaudoise de ses travaux et dit que le département compte, pour l'application de la loi et du règlement, sur la coopération du corps enseignant primaire. Animée par l'élan du major de table, par le vin généreux et par une foule de productions musicales et autres, la réunion familière a pris fin au milieu d'un entrain qui n'a pas fait défaut un seul instant.

N'était une ombre au tableau, la journée du 26 septembre laisserait dans le souvenir des participants une bienfaisante impression. On a pu constater en effet de la part de personnes influentes une bienveillance non déguisée qui a bien son prix. Les luttes d'antan ont, d'un autre côté, fait place à un besoin d'apaisement. Faut-il, par contre, qu'un exode de sociétaires vienne menacer d'impuissance une réorganisation depuis longtemps demandée? Nous voulons espérer que la plupart de ceux qui se sont retirés à l'*ombre de leur figuier* se raviseront : les aspirations d'une société ne sont pas exposées parce que le siège de son organe a passé de Lausanne à la Chaux-de-Fonds ou ailleurs. Qu'ils ne tardent pas à rentrer dans le giron, où ils seront fraternellement reçus. Qu'ils se disent qu'en ce faisant ils ont plus à gagner qu'à sacrifier. La rivalité, masquée sous le nom d'émulation, a pu donner quelques bons fruits, mais aussi que de produits frelatés! Combien vaut mieux l'association, le groupement des forces, qui peut accomplir de grandes choses dans le domaine scolaire aussi bien que dans d'autres champs d'activité!

E. Freymond.

EXERCICES SCOLAIRES

LANGUE FRANÇAISE

DEGRÉ ELÉMENTAIRE

Trouvez 3 composés des verbes suivants: *Battre, sentir, prouver, planter, mêler, charger, crier, veiller, porter, passer.*

DEVOIR

Battre: Abattre, combattre, s'ébattre.
Sentir: Ressentir, consentir, pressentir.
Prouver: Approuver, éprouver, désapprouver.
Planter: Déplanter, implanter, transplanter.
Mêler: Emmêler, démêler, entremêler.
Charger: Décharger, recharger, surcharger.
Crier: S'écrier, se récrier, décrier.
Veiller: Surveiller, éveiller, se réveiller.
Porter: Supporter, exporter, apporter.
Passer: Dépasser, surpasser, trépasser.

DEGRÉ MOYEN

Trouvez cinq composés des verbes suivants: *Mettre, mener, mander, paraître, lever, poser, tenir, prendre, former, venir, courir, faire.*

DEVOIR

Mettre: Admettre, commettre, soumettre, remettre, permettre.
Mener: Amener, emmener, se promener, ramener, se démener.
Mander: Commander, demander, redemander, contremander, décommander.
Paraître: Apparaître, réapparaître, comparaître. disparaître, reparaître.
Lever: Elever, enlever, soulever, prélever, relever.
Poser: Apposer, disposer, composer, exposer, transposer.
Tenir: Retenir, soutenir, maintenir, contenir, obtenir.
Prendre: Apprendre, désapprendre, comprendre, entreprendre, surprendre.
Former: Reformer, réformer, transformer, conformer, informer.
Venir: Advenir, survenir, convenir, revenir, parvenir.
Courir: Accourir, secourir, concourir, parcourir, discourir.
Faire: Défaire, surfaire, parfaire, contrefaire, refaire.

DEGRÉ SUPÉRIEUR

Trouvez les composés des substantifs: *cours* et *culture* et les dérivés formés avec les suffixes:

Cide (de caedere, tuer);
Fère (de fero, je porte);
Fuge (de fugare, mettre en fuite);
Vore (de vorare, dévorer);
Gone (de gônia, angle).

DEVOIR

Cours: Décours, secours, recours, parcours, concours, discours.
Culture: Agriculture [1]), arboriculture [2]), apiculture [3]), aviculture [4]), horticulture [5]), sylviculture [6]), pisciculture [7]), sériciculture [8]), viticulture [9]).

---

[1]) Des champs, [2]) des arbres, [3]) des abeilles, [4]) des oiseaux, [5]) des jardins, [6]) des forêts, [7]) des poissons, [8]) du ver à soie, [9]) de la vigne.

Cide : Suicide, fraticide, parricide, infanticide, homicide, régicide, déicide, insecticide.

Fère : Aurifère, argentifère, conifère, mammifère, calorifère, ombellifère, bulbifère, somnifère, célérifère.

Fuge : Fébrifuge, vermifuge, centrifuge, transfuge, subterfuge, refuge.

Vore : Omnivore, granivore, herbivore, carnivore, frugivore, insectivore.

Gone : Poligone, pentagone, hexagone, heptagone, octogone, ennéagone, décagone, dodécagone.

A. GRANDJEAN.

COMPOSITION

DEGRÉ ÉLÉMENTAIRE

1. *Faire cinq phrases sur :* Mon père, — mon petit frère, — mon ami Paul, — notre chat, — les corbeaux, — le bœuf, — la pluie, — l'automne, — le raisin, — les feuilles des arbres.

2. *Mettre les phrases suivantes sous la forme négative.* — Ma sœur sait lire. Notre chien aboie les étrangers. J'aime les fruits verts. Le train partira à huit heures. Si tu t'encourages, tes parents seront contents. Mon oncle est parti pour Berne. J'ai été malade. Je suis allé me promener dans la forêt. Tu as été grondé par tes parents. Viens avec moi. Amuse-toi en chemin. J'ai encore de l'argent. L'hiver est déjà venu.

3. *Mettre le morceau suivant au pluriel.* — Cher enfant, lorsque le soir, avant de t'endormir, tu vois ton petit père se pencher vers toi, prends-lui la tête dans tes deux petites mains, et dis-lui tout bas : « Papa, tu m'as bien aimé aujourd'hui, je t'en remercie ! » Et comme le bon ami sera content et s'approchera plus près encore, tu l'embrasseras tout doucement en lui disant bon soir.

DEGRÉ MOYEN

1. *Donner la forme interrogative aux phrases suivantes :* Tu dors. Mon père vit encore. Il neige. C'est la mode que baudet aille à l'aise. J'ai tort ou j'ai raison. Je suis le gardien de mon frère. Tu la connais, cette heureuse patrie. Tu as franchi nos montagnes altières.

2. *Description d'un porte-monnaie. — Le maître.* — Supposons que vous ayez perdu l'un des objets que vous possédez, votre porte-monnaie, par exemple. En le réclamant à la personne qui l'a trouvé, comment le décrirez-vous ?

L'élève. — Je dirai : j'ai perdu un porte-monnaie en cuir.

— Votre description est vraiment trop courte et peut s'appliquer à une infinité de porte-monnaie. Est-ce que vous ne pourriez pas donner des renseignements plus détaillés..., par exemple, sur les dimensions, la couleur de votre porte-monnaie ?...

— J'ai perdu un petit porte-monnaie en cuir rouge.

Un autre élève. — Il faut dire comment le porte-monnaie s'ouvre et comment il est fait à l'intérieur.

Le maître. — En effet ; c'est un renseignement utile.

Le premier élève. — Mon porte-monnaie s'ouvre lorsqu'on fait glisser l'une sur l'autre deux petites boules d'acier qui terminent deux tiges recourbées du même métal. A l'intérieur, il n'a qu'un seul compartiment.

— Vous avez encore un renseignement important à donner.

Un autre élève. — Il n'a pas dit ce que contenait son porte-monnaie.

Le premier élève. — Mon porte-monnaie contenait une pièce de deux sous, un bon point bleu et deux plumes neuves.

Le maître. — La personne qui a trouvé votre porte-monnaie le reconnaîtra certainement à cette description que vous allez nous refaire.

— J'ai perdu un petit porte-monnaie en cuir rouge.... etc. *(Manuel général).*

3. *Résumer une leçon de choses sur le pain.* — On fait le pain avec la farine. Le dedans se nomme la mie, le dehors la croûte. On y voit des trous

ronds qu'on appelle des yeux. Le pain est frais le premier jour; il est rassis le lendemain. C'est un aliment dont nous ne pourrions pas nous passer. — Mais d'où vient le pain? Le paysan laboure son champ et sème le blé en octobre. Quand le blé est mûr, on le moissonne; c'est le mois de juillet; puis on le bat en grange, et on vanne le grain. Ensuite le meunier moud le blé, et en fait de la farine et du son. A son tour, le boulanger prend la farine, y ajoute de l'eau, du sel et du levain, et pétrit longtemps la pâte, ce qui est très pénible. Il divise la pâte en morceaux de la forme de pains qu'il fait cuire au four. On voit combien de temps et combien de personnes il faut pour faire un seul morceau de pain, sans parler de tous les ouvriers qui ont fait les outils et les instruments nécessaires, ni des maçons qui ont construit le moulin et le four, ni des bœufs et des chevaux qui ont aidé au paysan et au meunier. C'est pourquoi il ne faut pas jeter le pain.

DEGRÉ SUPÉRIEUR

1. *Définition de mots.* — Règle de la définition : Toute définition consiste à placer un objet dans une classe déterminée, et à indiquer les caractères qui le distinguent de tous les objets de la même classe. Par exemple, je peux définir l'homme un être (comme tout ce qui existe) organisé (comme les plantes), doué de sentiment (comme les animaux) et de raison (comme Dieu). Comme l'organisation et le sentiment sont le propre des êtres animés, je peux dire : *l'homme est un être animé*, ou en un seul mot *un animal;* c'est la classe à laquelle il appartient, et pour le distinguer des autres objets de la même classe j'ajoute : doué de raison ou *raisonnable.*

Cette définition : l'homme est un être raisonnable, résume tous les caractères distinctifs de l'homme, et ne convient à aucun autre être. Elle est donc conforme à la règle de logique d'après laquelle la définition doit convenir à tout le défini et au seul défini.

Définir les mots suivants : table, banc, chaise, plume, livre, cahier; — chapeau, gant, manteau, soulier, canne; — pain, viande, légume, sel.

2. Traduction en prose de *le Chêne et le Roseau.*

3. Plan d'une composition sur cette question : Quel est le pays que vous aimeriez le mieux habiter, et quelles sont vos raisons?

a. Avantages que l'on recherche : climat tempéré, avec les quatre saisons, car on se lasse vite du printemps perpétuel de certaines régions; — population honnête, de mœurs simples, travailleuse et instruite; — quelques ressources scientifiques et artistiques, pour la satisfaction des besoins les plus nobles de l'intelligence.

b. Pays qui offrent ces avantages mêlés de quelques inconvénients.

c. Pays où les avantages dépassent les inconvénients. Conclusion.

Un Français disait à un Anglais pour le flatter : « Si je n'étais pas Français, je voudrais être Anglais ». Le fils d'Albion lui répliqua : « Si je n'étais pas Anglais, je voudrais être Anglais. » — Il serait réjouissant que les élèves arrivent à cette conclusion que le pays qu'ils préfèrent habiter, c'est le leur. Ils y viendront certainement, si le maître leur fait bien comprendre que les agréments de la vie dépendent bien moins du climat que de soi-même et de ceux au milieu de qui l'on vit. Dans ce cas, il faudra compléter le premier point du plan en ajoutant : Vie dans la famille et sur le sol natal, pour la satisfaction du cœur.

Ed. Clerc.

Problèmes pour les sociétaires

Solution du problème N° 8.

Soit x le nombre d'œufs pondus en 10 jours par chaque poule, $3x$ sera le nombre des poules. Le nombre total des œufs sera $x \times 3x = 3x^2$; neuf œufs coûtent fr. $0{,}10 \times x$.

$$1 \text{ œuf coûtera } \frac{0{,}10 \times x}{9}$$

$$\text{et tous les œufs } \frac{0{,}10 \times x}{9} \times 3\,x^2 = \frac{0{,}3\,x^3}{9}$$

On aura donc:

$$\frac{0{,}3\,x^3}{9} = \text{fr. } 7{,}20, \text{ d'où l'on tire:}$$

$$x^3 = 216$$
$$\text{et } x = 6$$

Six est le nombre des œufs, 18 sera le nombre des poules.

D'après les solutions de MM. *E.-H. Guenot* et *J. Denis*.

On peut aussi prendre pour inconnue le nombre des poules, mais alors la racine cubique ne peut plus se calculer de tête.

Ont en outre envoyé des solutions exactes:

MM. A. Corbaz, Gingins; A. Dupraz, Collonges; Brocart, Avenches; H. Javet, Môtier-Vully; Pidoux-Dumiud, Renens; L. Crottaz, Daillens; P. Favre, Peseux; Ed. Germiquet, Neuveville; L. Bonnevaux, Chexbres; A. Béguin, Crêt-du-Locle; C. R., Moûtier; E. Fontannaz, Tolochenaz; Gustave Bünzli, St-Blaise; Ern. Visinand, Lausanne; Ls Coulon, Le Locle.

Problème No 9.

Un commissionnaire est chargé d'acheter des œufs pour 2 personnes. Il les achète à raison de 25 œufs pour 2 francs. Il en remet la moitié à la première et se fait rembourser à raison de 12 œufs pour 1 franc, et l'autre moitié à la seconde, qui lui paie 1 franc pour 13 œufs. Or il se trouve que par ce procédé il a un bénéfice de fr. 1»74. Quelle en est la raison et combien a-t-il acheté d'œufs?

Adresser les solutions jusqu'au 12 novembre à M. A.-P. Dubois, directeur des Ecoles, au Locle.

BIBLIOGRAPHIE

La Pédagogie du travail manuel, par E. Schmitt, directeur d'école communale à Paris. — Paris, Alcide Picard et Kaan. 169 pages in-8.

Nous n'en sommes plus à plaider la cause du travail manuel, puisque cet enseignement est inscrit dans les lois scolaires des cantons de Genève, de Vaud et de Neuchâtel, comme en France. Nous pouvons donc nous borner à recommander ce petit livre, qui expose les principes de l'enseignement du travail manuel, et l'état de cet enseignement hors de France. Le chapitre relatif à la Suisse s'arrête au cours normal de Fribourg, du 15 juillet au 11 août 1888. Il y a eu dès lors les cours de Genève et de Bâle, en attendant celui de la Chaux-de-Fonds. — Deux méthodes sont en présence : celle des *éléments techniques*, qui a pour but la préparation directe à un métier déterminé, et pour moyen des exercices gradués propres à initier les jeunes ouvriers aux secrets du métier, et celle des *objets utiles*, qui prend son nom de ce que dès les premières leçons les élèves confectionnent des objets usuels. Fait à remarquer : malgré son utilitarisme, cette seconde méthode est la plus pédagogique, car elle tient compte de désirs naturels des enfants, et se raccorde aux leçons de dessin, aux exercices sur les évaluations de grandeurs, aux notions de sciences naturelles et même à celles d'esthétique.

Il nous plaît de constater que M. Schmitt se prononce catégoriquement pour cette dernière méthode, qui est celle adoptée en Suisse, et qui fait du travail manuel un moyen d'éducation générale. Aussi est-il d'avis que cet enseignement soit donné par les instituteurs, et non par des artisans. C'est pour le dire en passant, ce qui se pratique à la Chaux-de-Fonds, où sept membres du corps enseignant, qui ont suivi des cours normaux, ont bien voulu répondre à l'appel d'une Société, et donnent actuellement des cours de cartonnage et de travail sur le bois. E. C.